



DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Pour raccorder le parc éolien flottant pilote au large du Golfe du Lion au réseau existant, RTE Réseau de Transport d'Electricité va créer une liaison sous-marine et souterraine à 63 000 volts sur environ une vingtaine de kilomètres. Ce projet de raccordement participe au développement des énergies marines renouvelables et contribue ainsi à la réussite de la transition énergétique.



LE PRINCIPE DU RACCORDEMENT

Les éoliennes flottantes du projet « Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion » seront raccordées au Réseau Public de Transport d'électricité par une liaison sous-marine (partie maritime) puis souterraine (partie terrestre).



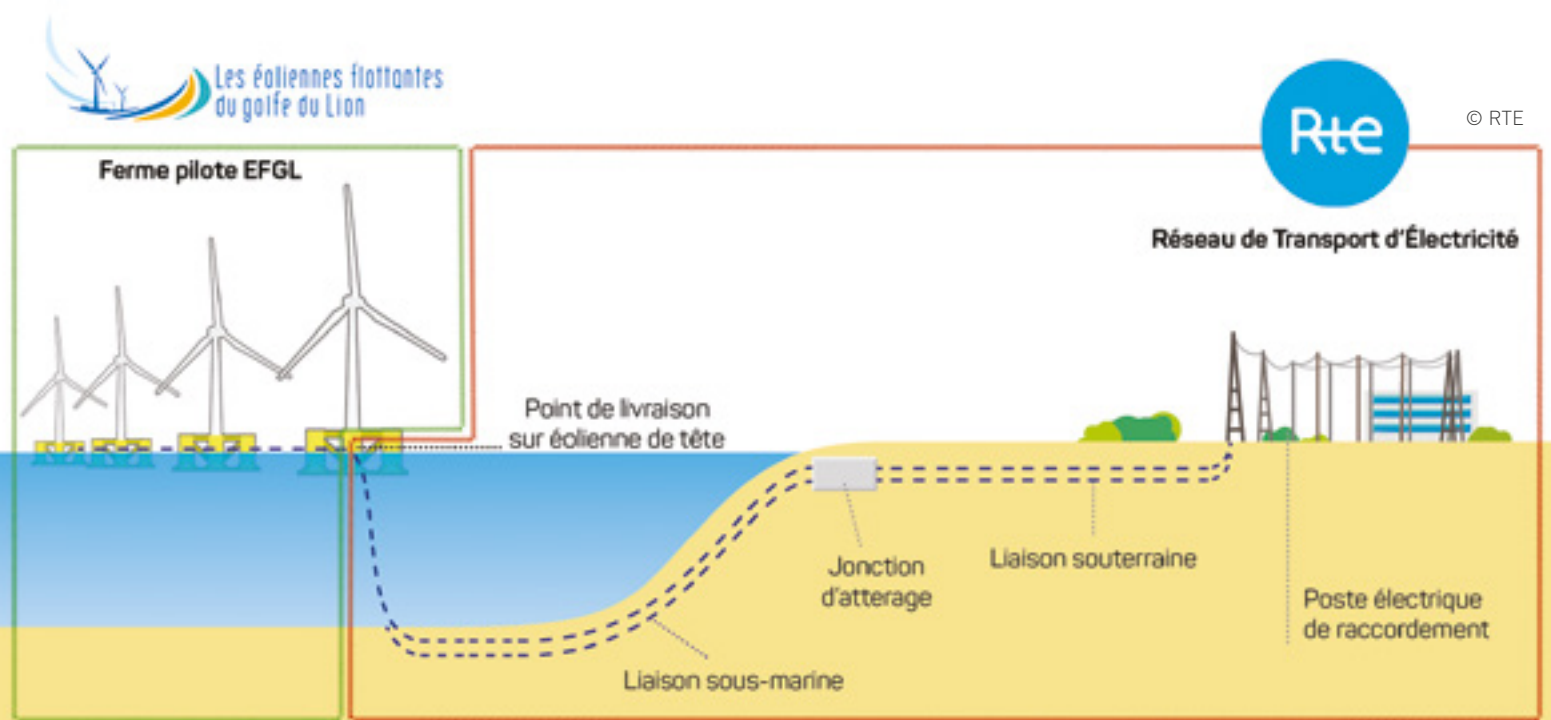
DE LIAISON ÉLECTRIQUE SOUS-MARINE



DE LIAISON SOUTERRAINE



COÛT DU RACCORDEMENT





LES ASPECTS TECHNIQUES DU RACCORDEMENT :

La liaison sous-marine est composée d'un seul tricâble protégé par une gaine protectrice. Suivant la nature des fonds et afin d'assurer la sécurité de l'ouvrage, ce dernier sera, de manière privilégiée, ensouillé dans le sédiment marin. Si l'ensouillage s'avère impossible, la liaison pourra être protégée par un enrochement, des matelas-béton ou des coquilles en fonte. Une fois le câble installé, le mouillage sera interdit le long de son tracé, la pêche sera autorisée.

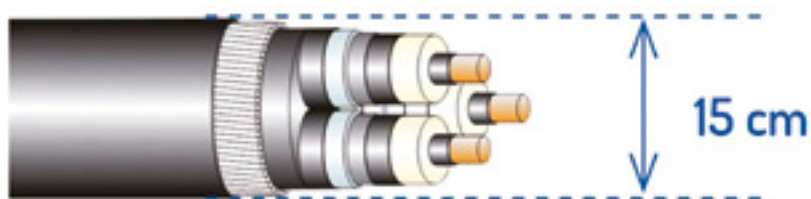
L'ATERRAGE, ZONE DE RENCONTRE ENTRE LES CÂBLES SOUS-MARINS ET SOUTERRAINS

L'atterrage correspond à la transition entre le secteur maritime et le secteur terrestre. La chambre de jonction sera réalisée dans un ouvrage en béton enterré à environ 2 mètres de profondeur.

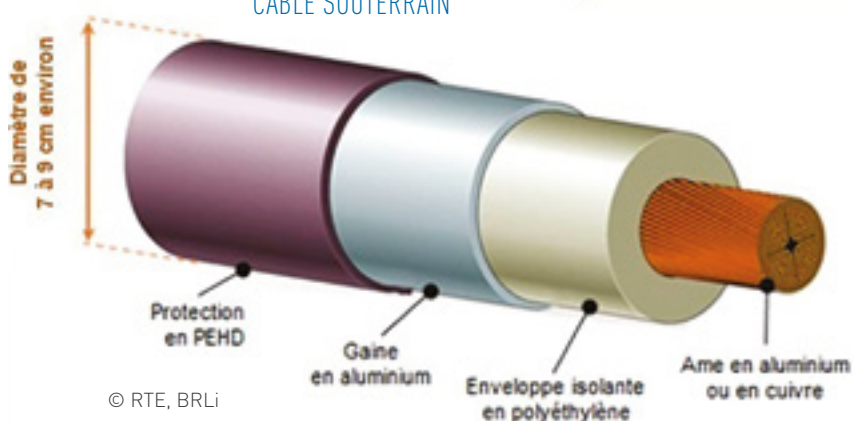
LA LIAISON SOUTERRAINE

A partir de la chambre de jonction d'atterrage, la liaison souterraine sera composée de 3 câbles distincts, d'un diamètre de 7 à 9 cm environ, positionnés dans des fourreaux et enfouis dans une tranchée souterraine d'environ 0,90 à 1,50 m de profondeur.

CÂBLE SOUS-MARIN



CÂBLE SOUTERRAIN

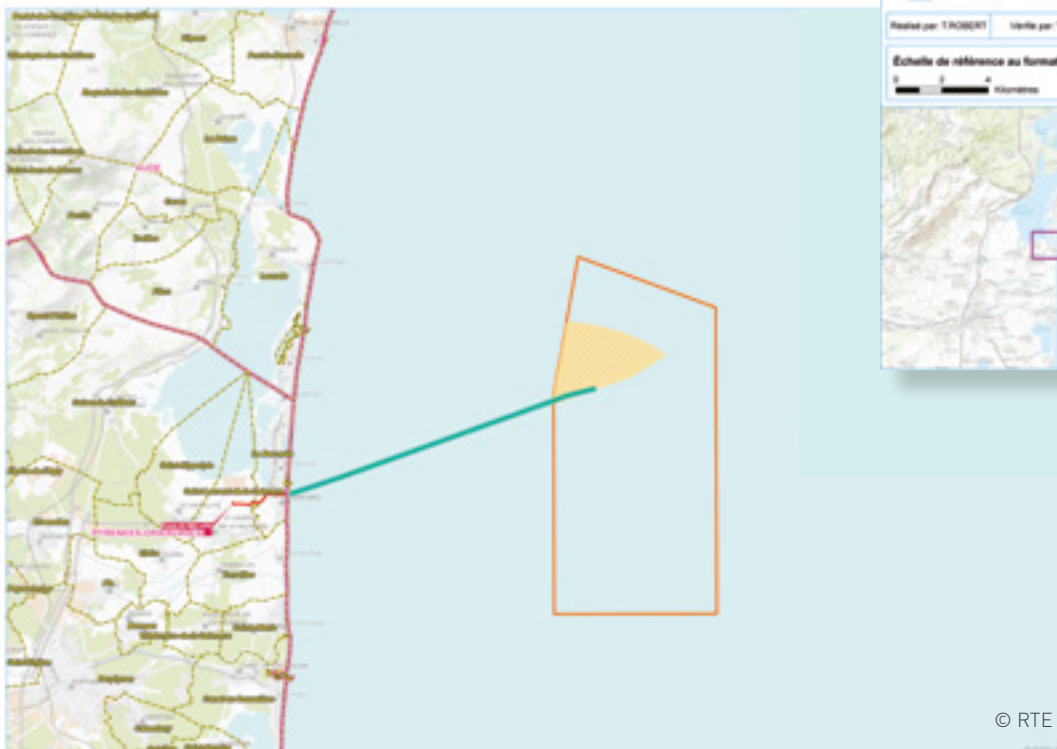


© RTE, BRLi

© RTE, BRLi



LA DÉFINITION DU RACCORDEMENT



© RTE

ZONE D'IMPLANTATION DE LA CHAMBRE D'ATTERRAGE AU BARCARÈS

© RTE

La liaison de raccordement reliera le parc éolien au poste électrique existant de Salanques situé sur la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque.

La liaison sous-marine de raccordement cheminera du parc éolien jusqu'à la plage au droit du Cours de la Méditerranée sur la commune au Barcarès où sera réalisé l'atterrissage. La chambre de jonction entre la liaison sous-marine et la liaison souterraine est prévue au niveau du parking goudronné situé au droit du Cours de la Méditerranée. Elle ne sera pas visible et l'usage du parking sera restitué après travaux.

Sur sa partie terrestre, la liaison terrestre souterraine sera essentiellement enterrée sous les voiries existantes ou leur accotement.

La liaison souterraine de raccordement cheminera tout d'abord sous le Cours de la Méditerranée. Elle traversera ensuite la RD83 et la longera jusqu'à l'arrivée au poste électrique de Salanques.



© RTE



LA SURVEILLANCE DE LA LIAISON SOUS-MARINE

La liaison sous-marine de raccordement sera surveillée périodiquement par sondeurs et/ou sonars.



POUR VOUS INFORMER :

RTE France

<https://www.rte-france.com/fr/projet/raccordement-du-parc-eolien-flottant-pilote-au-large-du-golfe-du-lion-zone-de-leucate>



Retrouvez-nous sur : www.info-efgl.fr
Contactez-nous : info@info-efgl.fr

LES ÉOLIENNES FLOTTANTES DU GOLFE DU LION
ENGIE GREEN Le Triade II, Parc d'activités Millénaire II,
215, rue Samuel Morse CS 20756 34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Suivez - nous !

